DIPLÔME

Titre RNCP Niveau 6 Faciliteur de projets et parcours de vie

Code : CRN1000A



Niveau d'entrée : Bac + 2
Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4
ECTS : 60

Déployabilité
A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de la formation visent à :

- Relier les politiques inclusives à l'effectivité des droits des personnes vulnérables et à l'impératif d'accessibilité.
- Disposer des connaissances et compétences permettant d'agir légitimement dans son environnement (politique, territorial, institutionnel et organisationnel) et d'être vu légitime par celui-ci.
- Appréhender des outils et dispositifs relatifs au métier de Faciliteur de projets et parcours de vie.
- Construire des stratégies d'interventions tournées vers l'accessibilisation des environnements.
- Relier l'ingénierie de l'accessibilité à une perspective polycentrée soutenant la mise en place d'un système équitable de coopération.
- Mettre en œuvre une méthodologie du projet en accessibilité plaçant les personnes concernées en position d'exercer leurs droits à égalité avec les autres.

Compétences et débouchés

Le cursus de formation est tourné vers une ingénierie de l’accessibilité et construit autour de 6 blocs de compétences (BC) :
BC 1 : Elaborer, à la demande d'un bénéficiaire, le cadre d'un dispositif d'appui/de facilitation pour la conception de son projet de vie.
BC 2 : Développer les compétences d'un bénéficiaire en management de projet pour la conception, le pilotage et la réalisation de son projet de vie.
BC 3 : Animer et réguler un système équitable de coopération mobilisant les parties prenantes autour de la mise en oeuvre du projet de vie d'un bénéficiaire.
BC 4 : Suivre et réajuster le projet de vie à partir de l'évaluation encadrée qu'en fait le bénéficiaire.
BC 5 : Développer et actualiser ses compétences professionnelles de faciliteur de projets et parcours de vie.
BC 6 : Concevoir et déployer des actions de présentation du dispositif d'appui/de facilitation pour l'élaboration, le pilotage et la réalisation de projets et parcours de vie.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

La formation s’adresse aux professionnels employés en tant que Faciliteur de projets et parcours de vie (FPPV) ou toute personne désireuse d’exercer ce nouveau métier ou de mettre en œuvre une ingénierie de l’accessibilité.
Pré-requis : La formation est accessible aux candidats ayant au minimum une certification professionnelle de Niveau 5 dans les champs sanitaire, social ou médico-social, éducatif et/ou une certification professionnelle de Niveau 5 dans un autre domaine avec une expérience d’accompagnement de personnes en situation de handicap d’au moins 2 ans. L'accès à la formation peut également se faire via les dispositifs de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP
40639

Date d'enregistrement au RNCP
23/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP
23/05/2028

Informations complémentaires
Type de diplôme
Titre RNCP Niveau 6 (ex niveau II)

Formacode
Accompagnement éducatif et social [44028]
Handicap [44024]
Relation aide [44021]

Code du parcours
CRN1000A

Modules d'enseignement

- → Appui à maîtrise d'ouvrage et effectivité de l'accès aux droits
- → Communication et légitimation du métier de FPPV
- → Identification et entretien des compétences du FPPV en lien avec la transformation de l'offre
- → Le système équitable de coopération comme ingénierie de l'accessibilité
- → Maîtrise d'ouvrage : définition et pilotage du projet de vie
- → Préparation au métier d'APPV
- → Stratégie et méthodologie d'évaluation de l'autrement capable

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Elaborer, à la demande d'un bénéficiaire, le cadre d'un dispositif d'appui / de facilitation pour la conception de son projet de vie
CRN10B10

Développer les compétences d'un bénéficiaire en management de projet pour la conception, le pilotage et la réalisation de son projet de vie
CRN10B20

Animer et réguler un système équitable de coopération mobilisant les parties prenantes autour de la mise en œuvre du projet de vie d'un bénéficiaire
CRN10B30

Suivre et réajuster le projet de vie à partir de l’évaluation encadrée qu’en fait le bénéficiaire
CRN10B40

Développer et actualiser ses compétences professionnelles de Faciliteur de projets et parcours de vie
CRN10B50

Concevoir et déployer des actions de présentation du dispositif d’appui / de facilitation pour l’élaboration, le pilotage et la réalisation de projets et parcours de vie.
CRN10B60